



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/3877  
4 septembre 1957  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE

---

LETTRE, EN DATE DU 3 SEPTEMBRE 1957, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

J'ai l'honneur de vous adresser, par la présente, un projet de résolution de la délégation de l'URSS concernant la demande d'admission de la République populaire de Mongolie à l'Organisation des Nations Unies, en date du 1er septembre 1957 (S/3873). Je vous prie de bien vouloir faire distribuer ce projet de résolution comme document du Conseil de sécurité et de l'inscrire à l'ordre du jour de la séance du Conseil de sécurité au cours de laquelle sera examinée la résolution 1017 (XI) de l'Assemblée générale, relative à l'admission de nouveaux Membres.

Signé : A. SOBOLEV

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

Union des Républiques socialistes soviétiques  
Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la demande de la République populaire de Mongolie concernant son admission à l'Organisation des Nations Unies,

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la République populaire de Mongolie comme Membre de l'Organisation des Nations Unies.

-----